

Montréal, le 25 juin 2025

Objet : Couverture d'assurance responsabilité civile de nos étudiants en stage ou en visite dans votre entreprise, au Québec ou à l'étranger, au cours de l'année scolaire 2025-2026

Madame, Monsieur,

La présente est pour vous confirmer que les étudiants du Collège Ahuntsic, en stage ou en visite dans une entreprise, sont couverts par notre police d'assurance responsabilité civile générale no. PBL00272, Certificat N° 002, du 1^{er} juillet 2025 au 1^{er} juillet 2026.

Pour le stagiaire rémunéré par le milieu de stage, il est considéré comme un travailleur et est automatiquement protégé en cas de maladie ou d'accident. L'employeur est responsable de protéger le stagiaire et de payer sa prime d'assurance à la CNESST.

Pour le stagiaire non rémunéré, il est également protégé par la CNESST. Toutefois, dans ce cas, le Collège fait office d'employeur.

Nous tenons à préciser que, pour que cette couverture s'applique, le stage ou la visite effectuée dans une entreprise par l'étudiant doit viser un apprentissage ou la mise en pratique de connaissances théoriques reliées au programme d'études du stagiaire.

Qu'ils soient rémunérés ou non, issus de la formation continue ou d'un programme régulier, les stagiaires du Collège doivent agir sous la supervision d'un maître de stage ou d'un employé de votre entreprise.

La police d'assurance du Collège couvre tout dommage matériel ou corporel causé à un tiers à la suite d'une négligence, faute, imprudence ou inhabileté de la part de nos étudiants.

En ce qui a trait aux dommages corporels qu'ils pourraient subir, nos étudiants sont couverts en vertu de la *Loi des accidents du travail et des maladies professionnelles* et qu'à ce titre, le Collège verse les contributions requises (No dossier CNESST – 23989800).

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Patrick Gravel, *directeur*
Direction des ressources matérielles

PG/cc

Pièces jointes : Certificat d'assurance – visites d'étudiants 2025-2026
Certificat d'assurance – stagiaires 2025-2026

Aon Parizeau Inc.
1000 De la Gauchetière Ouest
24^e étage
Montréal (Québec) H3B 4W5
tél. : 514-842-5000 téléc. : 514-842-3456

Objet :

Les activités à titre de stagiaire en vertu du programme d'études l'assuré désigné

Détenteur

Aux entreprises qui reçoivent des stagiaires relativement à des programmes l'assuré désigné

L'assurance décrite a été placée au nom de l'assuré désigné en vertu du(des) contrat(s) ci-dessous et est assujettie aux dispositions, conditions, exclusions et provisions dudit(desdits) contrat(s) et de tout avenant qui y est annexé.

Assuré

Collège Ahuntsic
9155, rue St-Hubert,
Montréal (Québec) H2M 1Y8

Garantie
Responsabilité civile générale des entreprises

Assureur :	Lloyd's Underwriters		
No de la police :	PBL00272	Certificat N°	002
Entrée en vigueur :	1 ^{er} juillet 2025	Échéance :	1 ^{er} juillet 2026
Risques assurés :	Montants d'assurance :		
Limite par événement	5 000 000 \$		
Limite globale par période d'assurance pour le risque des produits / travaux terminés	5 000 000 \$		
Franchise par événement – Dommages matériels et dommages corporels	2 500 \$		

LA PRÉSENTE ATTESTATION EST UN ÉNONCÉ DES GARANTIES EN VIGUEUR À LA DATE DE SON ÉMISSION. ELLE GARANTIT UNIQUEMENT L'ASSURÉ ET NE CONFÈRE AUCUN DROIT À TOUTE AUTRE PERSONNE.

Date : Le 12 juin 2025

Aon Parizeau Inc.

Signature

Aon Parizeau Inc.
1000 De la Gauchetière Ouest
24^e étage
Montréal (Québec) H3B 4W5
tél. : 514-842-5000 téléc. : 514-842-3456

Objet :

Toutes les activités et/ou opérations de l'assuré désigné

Détenteur**Aux entreprises qui reçoivent des visites d'étudiants de l'assuré désigné**

L'assurance décrite a été placée au nom de l'assuré désigné en vertu du(des) contrat(s) ci-dessous et est assujettie aux dispositions, conditions, exclusions et provisions dudit(desdits) contrat(s) et de tout avenant qui y est annexé.

Assuré

Collège Ahuntsic
9155, rue St-Hubert,
Montréal (Québec) H2M 1Y8

Garantie**Responsabilité civile générale des entreprises**

Assureur :	Lloyd's Underwriters		
No de la police :	PBL00272	Certificat N°	002
Entrée en vigueur :	1 ^{er} juillet 2025	Échéance :	1 ^{er} juillet 2026
Risques assurés :	Montants d'assurance :		
Limite par événement	5 000 000 \$		
Limite globale par période d'assurance pour le risque des produits / travaux terminés	5 000 000 \$		
Franchise par événement – Dommages matériels et dommages corporels	2 500 \$		

LA PRÉSENTE ATTESTATION EST UN ÉNONCÉ DES GARANTIES EN VIGUEUR À LA DATE DE SON ÉMISSION. ELLE GARANTIT UNIQUEMENT L'ASSURÉ ET NE CONFÈRE AUCUN DROIT À TOUTE AUTRE PERSONNE.

Date : Le 12 juin 2025

Aon Parizeau Inc.

Signature

REF. No. Students visits

2025-26

CERTIFICATE OF INSURANCE

Aon Parizeau Inc.
1000 De la Gauchetière Ouest
24^e étage
Montréal (Québec) H3B 4W5
tél. : 514-842-5000 fax. : 514-842-3456

Re:

All activities and/or operation of the Cegep

Holder**All firms or organizations receiving visits from Cegep students**

Insurance as described herein has been arranged on behalf of the Insured named herein under the following policy(ies) and as more fully described by the terms, conditions, exclusions and provisions contained in the said policy(ies) and any endorsements attached thereto.

Insured

Collège Ahuntsic
9155, rue St-Hubert
Montréal (Québec) H2M 1Y8

Coverage

General Liability Insurance
including tenant legal liability

Insurer:	Lloyd's Underwriters		
Police #:	PBL00272	Certificate No.	002
Effective:	July 1 st , 2025	Expiry:	July 1 st , 2026
Limits of Liability:			
General Liability Limit – per occurrence			\$ 5,000,000
Products and completed operations – per occurrence and in the aggregate			\$5,000,000
Deductible per occurrence -			
Property Damage and Bodily Injury			\$ 2,500

THIS MEMORANDUM CERTIFICATE CONSTITUTES A STATEMENT OF THE FACTS AS OF THE DATE OF ISSUANCE AND ARE SO REPRESENTED AND WARRANTED ONLY TO THE INSURED. OTHER PERSONS RELYING ON THIS MEMORANDUM DO SO AT THEIR OWN RISK.

Dated: June 12th, 2025

Aon Parizeau Inc.

Signature

REF. No. Traineeships

2025-26

CERTIFICATE OF INSURANCE

Aon Parizeau Inc.
1000 De la Gauchetière Ouest
24^e étage
Montréal (Québec) H3B 4W5
tél. : 514-842-5000 fax. : 514-842-3456

Re:

All activities of trainees under the study programs of the Cegep

Holder**All firms or organizations involved in traineeships under the study programs of the Cegep**

Insurance as described herein has been arranged on behalf of the Insured named herein under the following policy(ies) and as more fully described by the terms, conditions, exclusions and provisions contained in the said policy(ies) and any endorsements attached thereto.

Insured

Collège Ahuntsic
9155, rue St-Hubert
Montréal (Québec) H2M 1Y8

Coverage**General Liability Insurance
including tenant legal liability**

Insurer:	Lloyd's Underwriters		
Police #:	PBL00272	Certificate No.	002
Effective:	July 1 st , 2025	Expiry:	July 1 st , 2026
Limits of Liability:			
General Liability Limit – per occurrence			\$ 5,000,000
Products and completed operations – per occurrence and in the aggregate			\$5,000,000
Deductible per occurrence - Property Damage and Bodily Injury			\$ 2,500

THIS MEMORANDUM CERTIFICATE CONSTITUTES A STATEMENT OF THE FACTS AS OF THE DATE OF ISSUANCE AND ARE SO REPRESENTED AND WARRANTED ONLY TO THE INSURED. OTHER PERSONS RELYING ON THIS MEMORANDUM DO SO AT THEIR OWN RISK.

Dated: June 13, 2025

Aon Parizeau Inc.

Signature

THE POLICY CONTAINS A CLAUSE THAT MAY LIMIT THE AMOUNT PAYABLE
OR, IN THE CASE OF AUTOMOBILE INSURANCE,
THE POLICY CONTAINS A PARTIAL PAYMENT OF LOSS CLAUSE